

Le salaire à vie dans tous ses états

Divers montants sont évoqués quand on parle de salaire à vie, voici quelques éléments pour s'y retrouver. Les données sur lesquelles je m'appuie sont en fin de document, elles proviennent de l'INSEE. Le premier tableau donne les montants des salaires nets 2011, j'ai fait une extrapolation à partir de l'évolution du salaire moyen pour avoir des chiffres approximatifs 2013 plus ou moins comparables à ceux utilisés pour le graphique. On notera cependant que la médiane réelle 2013 est à 1575€ (graphique) et non 1976€ comme extrapolé, ce qui veut dire que sur la période la moyenne augmente plus vite que la médiane : on s'en serait douté, en gros il n'y a que les très hauts salaires qui progressent !!!

Que peut-on tirer comme enseignements de ces données ?

Le salaire moyen qui serait versé sous forme de salaire à vie serait de l'ordre de 2200 €/mois, donc du même montant que le salaire moyen 2013, SAUF QUE :

1. le salaire à vie serait versé à environ 50 millions d'adultes et non à seulement une trentaine de millions de salariés, ce qui représente une hausse de revenu considérable pour nombre de ménages : en gros tous ceux qui ne sont pas deux à travailler à temps plein.
2. le salaire à vie représenterait environ 1300 Mds€ alors que les salaires (cf. ma note sur le PIB) 2014 représentaient 1130 Mds€, soit une augmentation de 15% (correspondant au fait qu'on ne distribuerait plus de dividendes)
3. les salaires supérieurs à la moyenne en 2013 ne concernent en gros que 25% des salariés (la moyenne passe entre les déciles D7 et D8) et il suffit de gagner un peu plus de 3000 €/mois pour faire partie de 10% les mieux payés ! (oui, ce n'est pas l'intuition qu'on a en général, mais c'est ainsi !). La médiane à 1575 € est très éloignée de la moyenne (elle ne représente que 72% de la moyenne) ce qui confirme la grande concentration des salaires élevés sur une toute petite fraction de la population. Tout en distribuant la même masse monétaire, la distribution pourrait être moins exponentielle (la moyenne se rapprochant de la médiane par exemple), ce qui reviendrait à donner plus à une grande partie des salariés (et à "lésés plus" les mieux payés d'aujourd'hui, bien sûr !)
4. enfin rappelons que les salaires ne servent jamais qu'à acheter ce qui est produit sous forme de marchandises. Or la production actuelle comprend en particulier des biens et services que seule une très infime partie de la population peut se payer : celle qui n'a pas « raté sa vie à 50 ans » et possède donc une Rolex par exemple !!! Or, à PIB égal, gageons que l'on produirait moins de Rolex et plus de logements ou de légumes bio etc. Par conséquent en distribuant 2200 € nets de salaire à vie il est plus que probable que la population gagnerait largement en qualité de vie du fait de la réorientation de la production !

Sur un autre plan, les salaires (et plus généralement les revenus monétaires) ne sont forcément que la contrepartie de la production marchande, même si des salaires (ou des revenus monétaires de façon plus générale) sont distribués à des gens qui ne sont pas producteurs de marchandises (fonctionnaires, indépendants, actionnaires, allocataires divers etc.). Par conséquent, même si la valeur économique produite par le secteur non marchand est bien comptabilisée dans le PIB elle ne peut être à l'origine d'un salaire. En d'autres termes le revenu national par adulte (qui inclut marchand et non marchand) est de 2000 Mds€ / 50 millions d'adultes, soit 3300 €/mois, mais le salaire ne peut être que de 1300 Mds€ / 50 millions d'adultes soit 2200 €/mois ! Par contre je pense qu'il faut réviser à la baisse notre échelle, de 1200 € à 5000 € par exemple au lieu de 1500-6000 (appelons que tout adulte va toucher ce salaire et que celui-ci est net d'impôts).

Autre conséquence, la discussion portant sur le contour de ce qui pourrait ou devrait être comptabilisé dans le PIB en tenant compte par exemple du travail domestique ne peut en aucun cas donner lieu à un salaire supérieur (sauf à transformer le travail domestique en marchandise, ce qui est le vœux le plus cher du capitalisme bien sûr !). Ce qui veut dire que si l'on compte le travail domestique, le PIB va augmenter mais pas les salaires (par ailleurs la production marchande sera un peu marginalisée à l'intérieur du PIB). De même, si l'on se mettait à compter la production des retraités sur la base de leur pension le PIB progresserait d'un seul coup de 14% mais pas les salaires ni les pensions (en fait à l'instant T, rien ne serait changé dans l'économie réelle sur le plan des flux monétaires).

Enfin rappelons qu'il peut être normal ou souhaitable que les salaires diminuent !!! En d'autres termes il nous faut changer d'imaginaire, il peut y avoir un salut hors la hausse de la masse salariale, c'est à dire en fait hors de la progression de la marchandisation ! Évidemment, dans le contexte actuel, chacun est en droit de soupçonner que si son salaire baisse c'est pour augmenter celui d'un autre ! Mais dans le contexte du salaire à vie dans lequel d'une part le salaire est plafonné, et d'autre part il existe une grille de qualification, il est tout à fait possible de baisser simultanément et de manière homogène TOUS les salaires. Quels sont les cas dans lesquels une telle situation pourrait se produire ? L'élargissement de la sphère de la gratuité : par exemple en rendant les transports en communs locaux gratuits dans les villes. Mais aussi en supprimant (ou réduisant drastiquement) des productions inutiles ou nuisibles (des pesticides, des objets à obsolescence programmée etc.).

Bertrand Bony (avril 2016)

Distribution du revenu salarial annuel par sexe ou catégorie socioprofessionnelle sur l'ensemble des salariés en 2011									
en euros courants	Sexe		Catégorie socioprofessionnelle				Ensemble	Ensemble Mensuel	Ensemble Mensuel extrapolé 2013
	Femmes	Hommes	Cadres (1)	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers			
D1 (1er décile)	1 890	2 970	11 180	6 040	1 450	1 910	2 340	195 €/mois	261 €/mois
Q1 (1er quartile)	7 550	11 770	24 320	16 160	5 700	7 500	9 200	767 €/mois	1 028 €/mois
D5 (médiane)	15 860	19 510	33 840	22 680	13 810	15 920	17 690	1 474 €/mois	1 976 €/mois
Q3 (3ème quartile)	22 440	27 500	46 330	28 290	18 810	20 370	24 980	2 082 €/mois	2 791 €/mois
D9 (9ème décile)	30 540	40 110	66 230	34 230	23 580	24 660	35 320	2 943 €/mois	3 946 €/mois
D9/D1	16,1	13,5	5,9	5,7	16,2	12,9	15,1		
Moyenne	16 720	22 550	39 190	22 310	13 290	14 820	19 710	1 643 €/mois	2 202 €/mois

(1) : y.c. chefs d'entreprise salariés.

Note : suite à des révisions, les chiffres présentés ici ne sont pas comparables avec ceux de la précédente édition.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires.

Source : Insee, DADS, fichier semi-définitif et Siasp (exploitation au 1/12).

Salaire à vie	Masse salariale	Population concernée	Salaire annuel	Salaire mensuel moyen
	1 300 Mds€	50 millions	26 000 €/an	2 167 €/mois

